

## RENTREE 2024/2025

---

Madame, Monsieur, Chers parents et étudiants,

L'année scolaire 2024/2025 se profile déjà : à cet effet, vous trouverez dans cette circulaire, avant une période de repos bien méritée, les rendez-vous importants de l'année à venir.

### 1/ Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du Vendredi 12 juillet 2024 à 17h45 au Mardi 20 Août 2024 inclus. Réouverture de l'établissement Mercredi 21 Août 2024 à 7h30.

### 2/ Horaires de pré-rentrée\*

#### LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

<b>8h00</b>	2 <sup>ème</sup> BTS BANQUE 2 <sup>ème</sup> BTS SAM 2 <sup>ème</sup> BTS TOURISME
<b>8h30</b>	2 <sup>ème</sup> BTS NDRC 2 <sup>ème</sup> BTS SIO
<b>9h00</b>	1 <sup>ère</sup> BTS BANQUE 1 <sup>ère</sup> BTS SAM 1 <sup>ère</sup> BTS TOURISME
<b>9h30</b>	1 <sup>ère</sup> BTS NDRC 1 <sup>ère</sup> BTS SIO
<b>10h00</b>	DCG 1 DCG 2 DCG 3

**\*La pré-rentrée est obligatoire. Tout étudiant absent ce jour pourrait voir son nom rayé des listes.**

Début des cours Mercredi 4 Septembre 2024 selon l'emploi du temps communiqué aux étudiants lors de la pré-rentrée.



### 3/ Rencontres Parents-Professeurs

Pour l'ensemble des classes de l'établissement :

- **Samedi 16 Novembre 2024** de 9h00 à 14h00
- **Vendredi 28 Février 2025** de 16h00 à 20h00

### 4/ Aménagements

- a) **Aménagements d'épreuves aux examens** : les étudiants demandant à bénéficier d'aménagements pédagogiques pour leur examen devront se connecter sur le site AMEX, dès le début du mois de septembre, afin de déposer une demande en y joignant les pièces justificatives demandées.

*NB : Les aménagements accordés au titre d'un examen présenté en 2024 seront automatiquement reconduits pour 2025 sans nouvelle démarche de votre part, jusqu'à l'obtention de l'examen final (dans la limite de 3 ans).*

- b) **Aménagements sur le temps scolaire** : pour les étudiants relevant de la MDPH et susceptibles de bénéficier d'un aménagement durant l'année scolaire, merci de contacter Mme IZARD (n.izard@peguy.org) au 04.91.15.76.40

### 5/ Bourse

Pour les classes de l'enseignement supérieur, toute demande de bourse s'effectue sur le site du CROUS, dès à présent.

### 6/ Fournitures

Les professeurs indiqueront aux étudiants, la première semaine de la rentrée, les fournitures nécessaires, selon la matière. Pour l'ensemble des classes, l'achat de consommables peut éventuellement être demandé par les professeurs, à la charge des familles.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement, à son projet ainsi qu'à ses équipes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents et étudiants, en l'expression de notre sincère dévouement.

Le Chef d'Etablissement

S.THIEBAUT